HAL open science

Présentation. Une incursion collective sur un terrain éclaté pour une approche matérialiste des activités liées à la production des êtres humains

Marie Mathieu, Lucile Ruault

▶ **To cite this version:**

Marie Mathieu, Lucile Ruault. Présentation. Une incursion collective sur un terrain éclaté pour une approche matérialiste des activités liées à la production des êtres humains. Recherches sociologiques et anthropologiques, 2017, 48-2, pp.1-27. 10.4000/rsa.1871 . hal-03150045

HAL Id: hal-03150045

https://hal.science/hal-03150045

Submitted on 23 Feb 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Recherches sociologiques et anthropologiques

48-2 | 2017
Le travail procréatif

Présentation

Une incursion collective sur un terrain éclaté pour une approche matérialiste des activités liées à la production des êtres humains

Marie Mathieu et Lucile Ruault

Édition électronique
URL : http://journals.openedition.org/rsa/1871
DOI : 10.4000/rsa.1871
ISSN : 2033-7485

Éditeur
Unité d'anthropologie et de sociologie de l'Université catholique de Louvain

Édition imprimée
Date de publication : 1 décembre 2017
Pagination : 1-27
ISBN : 9782930207988
ISSN : 1782-1592

Ce document vous est offert par Centre national de la recherche scientifique (CNRS)

Référence électronique
Marie Mathieu et Lucile Ruault, « Présentation », *Recherches sociologiques et anthropologiques* [En ligne], 48-2 | 2017, mis en ligne le 10 juillet 2018, consulté le 23 février 2021. URL : http://journals.openedition.org/rsa/1871 ; DOI : https://doi.org/10.4000/rsa.1871

Les contenus de la revue *Recherches sociologiques et anthropologiques* sont disponibles selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Recherches sociologiques et anthropologiques 2017/2
M. Mathieu, L. Ruault : 1-27

Présentation
Une incursion collective sur un terrain éclaté
Pour une approche matérialiste des activités liées à la production des êtres humains

Marie Mathieu, Lucile Ruault *

Mots-clés : travail procréatif, production des enfants, rapports sociaux de sexe, conceptualisation des tâches afférentes à la procréation.

I. Introduction

Avortement, assistance médicale à la procréation (AMP), examen gynécologique, grossesse, contraception et accouchement sont des réalités journalières, néanmoins elles restent des thématiques peu légitimes dans les sciences sociales en France[1]. Derrière le terme "procréation", il est une multitude de tâches que des femmes accomplissent au quotidien pour faire ou ne pas faire d'enfants. Leur invisibilisation diffère en degré et en nature : si certaines sont davantage reconnues que d'autres, elles ont en commun de ne pas être vues comme des activités sociales et collectives à part entière. Il est assez paradoxal que, dans l'étude du fonctionnement des sociétés, ces tâches demeurent un angle mort chronique ou, du moins, n'ont pas été constituées en objet d'étude global.

Ce texte se veut un préalable à l'analyse du travail ordinaire qui s'effectue autour de la procréation dans le cadre dominant des relations hétéro-

---

* Marie Mathieu est docteure en sociologie (CSU-Université Paris 8/IRÉF-UQÀM). Lucile Ruault est docteure en science politique (Université de Lille, CNRS, UMR 8026 – CERAPS).

[1] Y compris en comparaison avec le volume des travaux anglo-saxons, parmi lesquels : MCMAHON M., *Engendering Motherhood : Identity and Self-Transformation in Women's Lives*, New York, Guilford, 1995 ; ARENDELL T., "Conceiving and Investigating Motherhood : The Decade's Scholarship", *Journal of Marriage and the Family*, Vol.62, n°4, 2000, pp.1192-1207 ; QUINEY R., "Confessions of the New Capitalist Mother : Twenty-First-Century Writing on Motherhood as Trauma", *Women : A Cultural Review*, Vol.18, n°1, 2007, pp.19-40 ; DONATH O., "Regretting Motherhood : A Sociopolitical Analysis", *Signs : Journal of Women in Culture and Society*, Vol.40, n°2, 2015, pp.343-367.

sexuelles[2]. Il s'agit d'explorer, au moyen des grilles matérialistes et de leurs critiques, des tâches tenues pour non productives alors qu'elles aboutissent rien de moins qu'à la fabrication de la vie humaine ; aux côtés du travail d'élevage[3] des enfants, apparaissent l'entretien et la surveillance sanitaire des sexualités, la régulation de la fécondité, la gestation, le suivi gynécologique. Ces opérations participent de la fabrication des classes de sexe, à travers l'inculcation d'un ensemble de normes et de rôles par laquelle une catégorie sociale soustrait à une autre une masse considérable de temps, d'énergie et d'argent.

Nous engageons ici une réflexion sur le positionnement marginal de ces objets d'étude dans les sciences sociales, leur "redécouverte" récente, avant de discuter les divers concepts disponibles pour les penser.

II. L'analyse féministe de la procréation en France

Il nous faut d'abord revenir sur l'histoire du mouvement des femmes pour comprendre la place qui a été dédiée dans nos disciplines à l'analyse de la procréation et des tâches qui y sont reliées et pourquoi les intellectuelles féministes françaises craignent encore de s'y brûler les ailes.

Des recherches féministes fondatrices ont amorcé la théorisation de ces objets d'étude, au nombre desquelles nous retiendrons celles de Nicole-Claude Mathieu (1977, 1991), Paola Tabet (1985, 1998) et Christine Delphy (1988). Malgré quelques prolongements, la question a en fin de compte été relativement délaissée pendant plusieurs décennies. En France, la sociologie du genre est en partie le fruit des théories féministes matérialistes. Elle a reçu en héritage de lourds "impensés", parmi lesquels on trouve l'analyse globale de la procréation. En effet, si les militantes et chercheuses féministes se sont unies derrière la lutte pour la contraception et l'avortement libres, elles ont négligé la problématisation des maternités (Picq, 1997). Le parti-pris critique s'est notamment mué en évitement de la question. Il en résulte que la réflexion sociologique sur la procréation et son encadrement social diffus et institutionnalisé a durablement été laissée en jachère (Fortino, 1997).

A. De la maternité-esclave à la glorification du féminin maternel

La maternité pose problème aux études féministes et aux sciences sociales à plusieurs titres.

Au sein du mouvement féministe français, le courant dit "radical" a dénoncé la maternité comme foyer principal de l'oppression des femmes. Dans un contexte de répression étatique du contrôle des naissances, alors que les charges parentales incombent massivement aux femmes, revendiquer des existences sans enfant est d'évidence une priorité. Asservisse-

---

[2] Ce qui ne signifie pas que les mécanismes mis au jour, y compris hétéronormatifs, ne valent strictement que pour ce cadre. *Confer* DESCOUTURES V., 2010 et la thèse en cours de Camille Frémont sur la transmission du genre dans les familles lesboparentales.

[3] Le terme "élevage" permet de mettre en valeur précisément les tâches les plus invisibles qui font grandir les enfants, comme les activités nourricières, de soins (lavage et santé), *etc*.

ment physique et affectif, aliénation, dépossession individuelle et collective des femmes, exploitation de leur force de travail sont autant d'expressions de cette thématisation-réquisitoire, qui a eu tendance à absorber les représentations féministes de l'expérience maternelle (Duchen, 1986 ; Descarries/Corbeil, 1994, 2002 ; Fortino, 1997 ; Picq, 1997). Les limites de cette approche ont été très concrètement éprouvées par certaines femmes qui se voulaient à la fois mères et féministes, dans leur quête de meilleures conditions générales de "travail". Elles ont souligné le caractère écrasant de cette théorie, qui niait la diversité des expériences vécues.

L'intérêt actuel pour la procréation ne peut manquer d'interroger les chercheurs/ses sur l'autre pôle "historique" de son appréhension : les féminismes différentialistes ou "gynocentristes" (Descarries-Bélanger/Roy, 1998 :38). Ce courant théorique, qui s'est épanoui avec le "retour du sujet" et l'adhésion aux valeurs du privé dans les années 1980, a été majoritairement représenté en France par le groupe "Psychanalyse et politique". Resté minoritaire dans les sciences sociales, il a plutôt marqué les lettres et la psychanalyse. L'existence supposée d'un pouvoir féminin logé dans le potentiel de production de nouveaux êtres a conduit à l'affirmation conquérante d'une différence des sexes par certaines intellectuelles (Fouque, 1995). L'utérus et l'engendrement sont au cœur de cette pensée, qui relève d'un biologisme redoutable aux yeux de leurs contemporaines ralliées aux approches sociologiques.

B. Une suspicion pesante de naturalisme

L'affrontement au sein du mouvement des femmes entre les féministes de la féminitude et celles se réclamant des courants radical et marxiste a généré un malaise feutré à l'égard de la procréation auprès de celles qui allaient devenir des "sociologues du genre". La polarisation des positionnements a engendré un «dilemme» (Descarries/Corbeil, 1994 :72) que nous ressentons encore à présent dans l'empressement qu'il y a à se situer par rapport à ces schèmes de perception et au soupçon d'essentialisme pesant sur les travaux qui problématisent la production des êtres vivants.

Retravailler d'un point de vue sociologique la maternité et l'ensemble des tâches associées reste donc un exercice périlleux. Dans des espaces académiques, militants et médiatiques, différents débats plus ou moins récents[4] relatifs à l'intervention biomédicale sur les corps procréateurs – l'AMP, les pilules de "troisième génération", pour ne citer que ces exemples – se sont souvent traduits en une joute intellectuelle d'où la réflexion relative aux implications sociales, pour les femmes, de l'utilisation des nouvelles techniques a plus d'une fois été évacuée car soupçonnée de favoriser une entreprise de naturalisation des sexes. Qu'elle serve de grille

[4] La dénonciation des effets des contraceptifs modernes sur la santé des femmes (SEAMAN B., 1969) ou encore du caractère raciste des prescriptions (EHRENREICH B. *et al.*, 1979) s'est exprimée avec plus de facilité dans les espaces féministes en Amérique du Nord.

explicative ou d'élément-repoussoir, l'invocation de la nature freine donc la réflexion sur tout ce qui a trait à l'enfantement.

Celle-ci se trouve en quelque sorte prise en tenaille entre, d'une part, les effets de biologisation ainsi que l'hypervalorisation dont la création d'enfant(s) fait l'objet dans le sens commun et, d'autre part, le rapport conflictuel qu'entretiennent les féministes à son égard. *In fine*, dans la "maternité esclave" (Les Chimères, 1975) comme dans la maternité idéalisée, se manifeste une commune réticence à sociologiser les corps et les parentalités, notamment dans leurs versions féminines. Une telle mise à distance est très surprenante quand on songe au formidable support de domination que constitue la procréation dans ces multiples expériences sociales.

III. La résurgence discrète d'un objet d'étude délaissé

Il y a trente ans, Danièle Combes soulignait «l'incroyable retard d'analyse» de la production des êtres humains par rapport à celle des biens (1988 :103). Depuis quelque temps, la maternité entendue au sens large a donné lieu à une diversité d'enquêtes et de publications. Un état de la littérature révèle néanmoins que ces activités sont traitées séparément et à travers des cadres théoriques concurrents. Face à ces constats, un retour critique s'impose sur la notion déjà ancienne de "travail reproductif" qui a permis de traiter conjointement les différentes tâches étudiées.

A. Des tâches pensées de manière isolée

Quelques rares recherches sociologiques francophones se sont attelées dans les années 1980-90 à explorer la (non) maternité (Vilaine *et al.*, 1985 ; Devreux, 1988 ; Quéniart, 1988 ; Carmel, 1990), auxquelles s'ajoutent les travaux de "l'Atelier production/reproduction" (l'APRE). Mais ce n'est que récemment que la procréation a suscité un intérêt plus soutenu. Depuis les années 2000, il émane notamment des études féministes, comme en atteste l'ouvrage dirigé par Francine Descarries et Christine Corbeil (2002), les numéros de *Recherches féministes* ("Également mère : l'obligation de compétence", 2003) et de *Nouvelles questions féministes* ("La production d'enfants", 2011). En France, les travaux de Béatrice Jacques (2007) et de Séverine Gojard (2010) ont ouvert la voie aux recherches sur la grossesse, l'accouchement et les activités périnatales, en particulier la diffusion et l'adaptation des normes de puériculture. En témoignent des thèses en cours, telles que celles de Maud Arnal, Elsa Boulet ou Anne-Sophie Vozari sur les normes encadrant l'enfantement. Même en histoire, où l'intérêt pour ces thématiques a été plus constant, ce renouveau est visible : en suivant les sillons tracés par Yvonne Knibiehler, Françoise Thébaud et d'autres sur les naissances et leur régulation (Knibiehler/Fouquet, 1980 ; Fine, 1986 ; Thébaud, 1986 ; Knibiehler, 2001), des enquêtes historiques ont été menées sur la maternité (Cova, 1997), l'infanticide (Tillier, 2001), l'encadrement de la parentalité (Arena, 2013) et l'élevage des enfants (Rollet/Morel, 1998 ; Lett/Morel, 2006).

Pour autant, les réflexions contemporaines globales sur la procréation demeurent très insuffisantes. On peut ainsi noter qu'une certaine centralité a été donnée à la gestation et à la parentalité dans les premières années de vie de l'enfant (Ségalen, 2010 ; Garcia, 2011 :185-378). De même, l'école a été sans doute trop isolée du "métier de parent". Et pourtant, ces activités sont l'un des socles de la reproduction des systèmes de genre, de classes économiques (Faya Robles, 2008 ; Le Pape/Jonas, 2009 ; Garcia, 2011), des rapports de race (Gautier, 2004 ; Dorlin, 2006) et d'âge (Fine/Moulinié/Sangoï, 2009 ; Löwy, 2009 ; Bessin/Levilain, 2012).

En somme, lorsqu'il est objet d'intérêt scientifique, le travail de production des êtres est saisi de manière dispersée. Il est appréhendé à travers des sujets le plus souvent disjoints, comme la filiation (Weber, 2005 ; Théry, 2012), ou les normes de la maternité (Knibiehler *et al.*, 2012), ou de son refus (Ferrand/Jaspard, 1987 ; Bretin, 1992 ; Bajos/Ferrand, 2001), ou la prise en charge des nouveaux êtres et parents (Séraphin, 2015), les cadres de la parentalité (Bachmann *et al.*, 2016 ; enquête Elfe[5]), ou encore l'AMP et la GPA (Tain, 2013 ; Gotman/Lemarchant, 2017 ; Gardey, 2017). Mais l'ensemble des tâches qu'il recouvre n'est pas envisagé au sein d'un cadre d'interprétation unique, qui en rendrait compte en tant que travail soumis à des dynamiques et des modalités de contrôle similaires. Ainsi, à la "grande" théorisation qui prévalait dans les années 1970 – en termes d'exploitation des femmes –, auraient succédé une série de travaux empiriques, qui ont pour effet de sectionner "le travail procréatif". Cet éclatement, indissociable de l'évolution même des sciences sociales, témoigne aussi de la pluralité des cadres analytiques utilisés pour aborder ses divers pans.

B. Des activités analysées selon des cadres théoriques concurrents

Dans l'étude des formes contemporaines de la procréation et de la parentalité, les processus de médicalisation dans leurs différentes composantes – dont la psychologisation – sont incontournables. C'est pourquoi une large part des travaux à présent consacrés à la procréation traite cette dernière sous l'angle des interventions biomédicales, des savoirs savants et des techniques (Gross/Mehl, 2011 ; Brunet, 2012 ; Roman, 2012 ; Löwy *et al.*, 2014). Ce cadrage suggère dans le même temps les difficultés à saisir l'enfantement ou la maîtrise des fertilités dans leurs versions les plus ordinaires, c'est-à-dire le travail non salarié accompli surtout par des femmes, hors[6] médiation institutionnelle. Il faut donc se garder de réduire la sociologie de la (non) procréation à une sociologie des sciences et des techniques reproductives.

Ensuite, les recherches récentes autour du *care* (Laugier *et al.*, 2009 ; Damamme/Paperman, 2009) auraient pu être une base pour appréhender ces activités. En analysant les tâches domestiques qui peuvent faire l'objet d'une externalisation et d'une commercialisation (Giraud/Lucas, 2011),

---

[5] "Étude longitudinale française depuis l'enfance", lancée en 2007.

[6] D'autant qu'elle est parfois dorénavant revendiquée (ST-AMANT S., 2014).

les recherches sur le *care* tel que défini par Tronto (2009 :143) prolongent et enrichissent en effet une réflexion sur la perméabilité et la mobilité de la démarcation sphère privée/sphère publique. Mais nous souhaitions nous départir d'un certain flou entourant les racines du *care*, parfois associées au courant différentialiste (Gilligan, 1982). De plus, nous risquions avec le *care* de reconduire la dichotomie entre «la reproduction *stricto sensu*» et le travail domestique (élevage, soins aux enfants) pointée par Paola Tabet (1985 :127).

Avec le *care*, un angle d'analyse demeure en fait dans l'ombre : celui, précisément, de la "production-reproduction". En cela, les tâches liées au domaine de la procréation sont toujours en partie occultées et renvoyées aux femmes, presque "par nature". Comme si l'évidence que seule une partie des individus peuvent fabriquer des enfants coupait court à toute réflexion et désignait une sphère de prédilection toute trouvée pour les femmes.

Tout comme le *care*, le traitement scientifique d'activités mercantiles telles que l'industrie du sexe a permis de questionner la scission traditionnelle entre travail et intime. Au début des années 2000, des publications témoignent d'un engouement dans nos disciplines pour les échanges économico-sexuels appréhendés par les marges. Néanmoins, ces objets d'étude qui ont amené à penser le sexe comme "outil de travail" et "instrument de plaisir" ont tendance à l'évacuer en tant qu'instrument de la reproduction humaine. Dès lors, à de rares exceptions[7], le pan ordinaire du travail relatif à la sexualité ou "travail de sexe"[8], dont relèvent les activités de procréation, est contourné, du moins en-dehors de sa part marchande et/ou construite comme déviante (Guillarme, 2003).

S'inscrivant au carrefour des concepts sus-cités et de ceux de travail domestique (Delphy, 1998b ; Fougeyrollas-Schwebel, 2000), de travail médical et de travail de santé (génésique), le travail procréatif ne peut pour autant être réduit au "travail domestique de santé" qu'a mis en évidence Geneviève Cresson (1995). Bien sûr, il y a recouvrement partiel du travail procréatif par ces notions. Mais c'est précisément l'analyse "systémique" qui fait aujourd'hui défaut pour appréhender les différentes tâches afférentes à la procréation et leurs enjeux sociaux.

C. Origines et limites du concept de "travail reproductif"

La résurgence de l'analyse de ce que nous nommons "travail procréatif" prend généralement d'autres noms. Ces dernières années, des numéros de revue ont porté sur "les maternités", "le travail reproductif" ou encore "le corps reproductif" (Löwy *et al.*, 2014 ; Angeloff/Gardey, 2015 ; Cardi *et al.*, 2016 ; Porqueres i Gené, 2017) et plusieurs rencontres scientifiques se

---

[7] Par exemple, PHETERSON G., 2003, invite à examiner la prostitution et la grossesse avec un même prisme analytique – le contrôle étatique des femmes et de leur sexualité.

[8] Cette expression permet de nous distancer de celle de "travail du sexe".

sont centrées sur les corps reproducteurs[9]. Ce regain d'intérêt est notamment à rapporter au redéploiement d'une sociologie du corps, tout particulièrement du côté des études de genre (Clair, 2012 :107). Parmi ces dénominations, le concept de "travail reproductif" a une historicité propre.

1. Une brève histoire du concept

Pour penser les activités de reproduction du vivant, nous avons dans un premier temps voulu actualiser la notion de "travail reproductif". Avant d'en présenter les limites, nous en retracerons une généalogie sommaire. Quand bien même un certain nombre de chercheuses se sont directement référées au "travail reproductif" (parfois "re-productif"), très peu d'écrits en donnent une définition rigoureuse[10] ou précisent son histoire.

Il faut d'abord revenir à ses racines marxistes. Friedrich Engels, dans *L'Origine de la propriété, de la famille et de l'État*, perçoit deux modes de production assurant la perpétuation de l'espèce humaine : la production des moyens d'existence (nourriture, logement, habillement…) et la production de l'espèce (Laurin-Frenette, 1973). Ce qu'il nomme la "condition féminine", ou "l'esclavage domestique" des femmes, serait le résultat de l'introduction de la propriété privée dans ce système de production-reproduction qui hiérarchise les "productions" réalisées par les femmes et les hommes, selon un critère de rentabilité et de marchandisation. Pour l'analyse marxiste, la production désigne le travail salarié producteur de plus-value ; la reproduction est alors une catégorie résiduelle qui englobe toutes les tâches n'en produisant pas. Dans cette perspective, la reproduction ne recoupe pas complètement l'entretien de la force de travail, c'est-à-dire les soins aux personnes (nourriture, soin des corps, soutien moral et émotionnel) et la procréation.

L'article de Felicity Edholm, Olivia Harris et Kate Young, *Conceptualising Women*, publié en 1978, offre des clés de compréhension fondamentales pour utiliser la notion de reproduction. Ces sociologues et anthropologue commencent par réfléchir à la polysémie du terme : il peut désigner la reproduction sociale, la reproduction de la force de travail et la reproduction humaine ou biologique (autrement dit, la procréation). Aucune de ces acceptions ne peut être considérée indépendamment de la division sexuée du travail. Par ailleurs, ces types de "reproduction" se recoupent en partie, ou du moins sont interdépendants. Le troisième sens de reproduction que mettent en valeur les autrices (sur lequel se focalise ce dossier) recouvre un éventail de tâches, que l'on pourrait considérer comme des "postes de travail", structurés par de mêmes rapports de force.

---

[9] Du colloque "La maternité à l'épreuve du genre. Les métamorphoses et les permanences de la maternité dans l'aire méditerranéenne" (Aix-en-Provence, Maison méditerranéenne des sciences de l'Homme, 14 janvier 2011) au séminaire de recherche "TECHNOREP : Technologies reproductives et d'enfantement : régulations du risque, gouvernement du corps, controverses publiques", EHESS (depuis 2016).

[10] Certaines approximations sont révélatrices du travail de définition laissé "en chantier" ; ainsi, pour R. Pfefferkorn, la notion «renvoie au travail domestique et en particulier aux soins donnés aux enfants» (PFEFFERKORN R., 2012, p.41).

Dans le contexte intellectuel des années post-68, les féministes repartent de la conceptualisation d'Engels et s'emparent du "travail" pour en étendre la signification en y intégrant des activités féminines telles que les tâches ménagères et la procréation. Pour revendiquer leur caractère productif, la tendance "lutte des classes" s'inspire assez fidèlement des analyses marxistes[11]. En s'en distanciant, les matérialistes montrent quant à elles que la subordination des femmes n'est pas inhérente au capitalisme, mais bien au patriarcat (Delphy, 1998a), doté de ses propres "appareils d'oppression" et de division du travail. Parler de "travail domestique" et de "travail reproductif" permet de dénaturaliser l'assignation des femmes au maternage (Tabet, 1998) et au *care* – dirait-on aujourd'hui –, tout en rendant visible un ensemble d'activités, alors constituées en objets des sciences sociales.

Dans la continuité de ces réflexions pionnières, des chercheuses regroupées dans "l'Atelier production/reproduction" ont quant à elles exploré le travail domestique des femmes, l'articulation des responsabilités familiales et professionnelles, le parentage, la structure sexiste du marché du travail, *etc*. (l'APRE, 1985a, 1985b, 1985c, 1986a, 1986b, 1986c, 1988).

2. Ses limites : division et hiérarchisation entre productif/reproductif, public/privé

Actualiser le "travail reproductif" n'est pas sans difficulté dans la mesure où résonnent à ses côtés des critiques qui ont eu gain de cause et ont présidé à sa marginalisation parmi les outils sociologiques. Pour autant, ses apparitions ponctuelles suggèrent que ces critiques sont restées dans le même flou théorique. Et, précisément, l'usage fréquemment cosmétique de cette notion nous a incitées à la travailler à notre tour.

En premier lieu, le "re" est manifestement très handicapant pour la construction théorique. Le "travail reproductif" renferme un contenu d'emblée dévalorisant : les femmes ne seraient ainsi bonnes qu'à "re-produire", c'est-à-dire à imiter, reprendre, répéter, en somme accomplir les mêmes gestes et produire du même, indéfiniment. *A contrario*, il y aurait un "travail productif" qui innoverait, inventerait sans cesse. Cette fausse dichotomie est criante lorsqu'il est question de reproduction de la force de travail et du salariat, qui implique au premier chef la fabrication, et non la duplication d'êtres sociaux.

Intégrant d'emblée cette critique, nous nous sommes alors tournées vers la construction notionnelle du "travail re·productif". Bien que porteuse d'une certaine ambivalence, en ce qu'elle évoque de surcroît le travail de reproduction sociale, nous nous refusions à dissocier la production de la reproduction humaine, ce qui serait revenu à en faire abstraction, ou bien à la mettre entre parenthèses – d'où la volonté d'éviter la forme "(re)production" et de lui préférer le point médiant ("re·productif"), désormais

---

[11] Notamment le courant féministe de la "Campagne internationale pour le salaire ménager", *confer* FEDERICI S., 2012 ; DALLA COSTA M., JAMES S., 1972.

compagnon de route des recherches féministes francophones. Du même coup, ce "re" mis en exergue visait à casser la hiérarchie que présume la partition productif/reproductif. Il nous semblait crucial d'extraire la (non) procréation du cadre duel "production *versus* reproduction", puisque ces domaines se chevauchent et s'alimentent mutuellement.

Les recherches en sciences sociales ont longtemps passé sous silence la part du travail (non rémunéré) la plus intimement liée au corps – les capacités procréatives et la reproduction humaine –, pourtant identifiée comme l'un des nœuds des inégalités entre femmes et hommes. De 1985 à 1988, l'APRE a ouvert un ensemble de questionnements encore très actuels : «La production des biens et celle des êtres humains ne vont pas l'une sans l'autre. L'une suppose l'autre et elles sont étroitement interdépendantes et imbriquées» (Combes, 1988 :103). Pour autant,

> L'APRE, […] en partie à cause de sa polarisation sur l' 'articulation production-reproduction', a été un lieu d'évitement quasi-total […] de la question de la production d'enfants. Ce n'est pas un paradoxe, dans la mesure où la dichotomie ainsi introduite […] ne recouvre pas la distinction entre production des biens et production des êtres qui, l'une et l'autre, s'effectuent dans les deux 'sphères' objets de la dite articulation… mais reproduit la coupure qu'elle prétendait contester entre famille et travail[12] (Combes, 1988 :101).

Quand bien même leur interdépendance est affirmée théoriquement, production marchande et production de la vie humaine sont généralement prises dans un schéma de pensée asymétrique, dans lequel la procréation n'est digne d'intérêt scientifique qu'en référence à la frontière public/privé. Elle est notamment abordée à travers son encadrement juridique, médical, sanitaire et éducatif, ou encore à travers la sphère professionnelle (B.-Dandurand/Pitrou, 1996 ; Toupin, 1996 ; Demongeot, 2002 ; Erbes-Seguin, 2012).

Ainsi, et sans doute avec la ferme intention de bousculer la frontière entre les sphères dites "publique" et "privée", une partie des enquêtes contemporaines ont prêté attention à la conciliation du travail domestique et du travail salarié (Bachmann *et al.*, 2004 ; Benoit, 2005 ; Bouffartigue, 2005 ; Pailhé/Solaz, 2009 ; Périvier/Silvera, 2010 ; Gotman/Lemarchant, 2017). Le problème à nos yeux est que ce dernier, pensé comme plus (voire seul) "productif", fait encore office d'outil de mesure des autres labeurs. Outre le «rétrécissement de la problématique» qu'induit cette mise en perspective courante (Toupin, 1996 :73), elle néglige par là une part du contenu même du travail effectué dans le "privé".

Le traitement des problématiques relatives au contrôle des naissances, à la grossesse, à l'enfantement et aux charges parentales dans les revues académiques témoigne du maintien de la division androcentrée public/privé. Sans surprise, les revues étiquetées "genre" accueillent la majo-

---

[12] On notera toutefois que quelques articles traitaient de la production d'enfants (JUTEAU D., LAURIN-FRENETTE N., 1988 ; LABORIE F., 1988 ; VANDELAC L., 1988).

rité de ces travaux contemporains (Collectif, 1992 ; Akrich/Laborie, 1999 ; Adam *et al.*, 2016 ; Angeloff/Gardey, 2015). Les objets sont toutefois bien souvent dilués dans le travail domestique ou alors étudiés relativement à la production "légitime" ; c'est ainsi l'articulation entre sphères privée et professionnelle qui est privilégiée.

Ailleurs, ces questions brillent par leur absence. Des apparitions épisodiques dans les revues spécialisées sur le corps et la santé[13], de démographie[14], et par petites touches dans les revues généralistes dominantes des sciences sociales (Spencer, 1999 ; Memmi, 2003 ; Tain, 2004 ; Bajos/Ferrand, 2006 ; Mardon, 2009 ; Weber *et al.*, 2009 ; Schneider, 2011 ; Camus/Garcia/Geay, 2016), souvent dans des versions "sensationnalistes" (Smadja, 2004 ; Descamps, 2007), témoignent d'un intérêt moindre pour l'engendrement des individus.

Dans ce contexte, conserver l'adjectif "reproductif" nous aurait exposées au risque de souscrire malgré nous à la hiérarchie, dominante et genrée, entre l'analyse du travail dit productif dans la sphère publique et celle du travail relatif à la procréation, qui se tient en partie dans la sphère privée.

IV. Dépasser les frontières : en théorie et en pratique

Avant d'exposer le potentiel heuristique de la notion de "travail procréatif" et les exigences méthodologiques qu'elle implique, il importe de retracer les réflexions qui nous ont guidées vers l'emploi de ce vocable pour reprendre l'analyse constructiviste du travail ordinaire jalonnant la procréation, sa maîtrise et l'élevage des êtres humains.

A. Du travail anthroponomique au travail procréatif

Nous aurions pu trouver la clef de nos tergiversations terminologiques dans la notion de "production anthroponomique" forgée par Daniel Bertaux. Dans son ouvrage *Destins personnels et structure de classe*, il explique le cadre original qu'il a formalisé pour penser les activités sociales au sein des différentes sphères de vie :

> La reconstitution de cette énergie [des êtres humains qui sont à la fois consommateurs et dont l'énergie est consommée ; donc consommés] constitue l'une des formes possibles de la production anthroponomique : c'est la reproduction quotidienne de la force de travail humaine, ou plus généralement de l'énergie humaine. Mais la produc-

---

[13] *Sciences sociales et santé* en inclut régulièrement (*confer* "Genre et santé", Vol.22, n°3, 2004 ; "Légitimer et réguler les innovations biomédicales", Vol.18, n°4, 2000). Plusieurs numéros de *Sociologie Santé*, entre 2007 et 2010, consacrent des articles aux normes et représentations parentales, à l'AMP, aux savoirs profanes et à l'encadrement médical en matière de procréation et d'accueil de l'enfant. On trouve dans *Santé publique* environ un article par an depuis 2011 sur ces thématiques, auxquelles s'ajoute la contraception.

[14] Parmi les publications en démographie, qui ont souvent le défaut de se concentrer sur la fécondité des femmes, on trouve des travaux originaux, notamment dans *Populations*, sur le calendrier des naissances en fonction des propriétés sociales des agent·e·s, sur l'accouchement sous X, ou encore sur les grossesses non prévues et la contraception dans divers contextes.

> tion anthroponomique peut prendre d'autres formes : production initiale, mise au monde d'un nouveau-né, production matérielle 'élargie', qui dans l'enfant produit à la fois l'énergie et accroît la taille du support de l'énergie, le corps ; production soi-disant 'immatérielle', ou plutôt culturelle, qui produit en l'être non pas l'énergie pure mais des formes spécifiques de cette énergie : les 'capacités', les aptitudes à faire tel ou tel travail, à exercer telle ou telle activité. Cette liste n'est pas exhaustive : la production anthroponomique, c'est la production de l'énergie humaine, à la fois en quantité et en qualité, à la fois comme source pure 'brute' et comme modes spécifiques de concrétisation : énergies 'qualifiées' de l'artisan, de l'ouvrier professionnel, de l'infirmière, de l'artiste, de la mère de famille, mais aussi du banquier et du politicien, du journaliste. C'est la production des êtres eux-mêmes, non pas en tant qu'êtres biologiques mais en tant qu'êtres sociaux. La reproduction 'biologique' est subordonnée à la production sociale ; le social utilise le biologique, comme l'économique utilise la technique ; mais il lui donne sa forme extérieure et même, pourrait-on dire, son contenu[15] (Bertaux, 1977 :52-53).

Si le concept de production anthroponomique proposé a l'intérêt de réunir des activités et des sphères habituellement hiérarchisées, son amplitude rend toutefois son usage problématique par son caractère *in fine* trop imprécis. C'est pourquoi nous avons choisi un niveau intermédiaire de conceptualisation, plus à même de saisir les réalités qui sont au cœur de notre questionnement.

La catégorie de "travail procréatif" vise la modélisation de diverses séquences qui sont en fait parties prenantes d'un même labeur. Elle a pour atout majeur de révéler la multiplicité des tâches dédiées à l'engendrement des êtres humains ainsi que des inégalités sociales qui les fondent. Reconsidérer ces activités au prisme du travail procréatif permet de prolonger l'analyse de l'appropriation matérielle et symbolique de la classe des femmes par celle des hommes, au quotidien (Guillaumin, 1978). En cela, c'est un instrument de critique sociale primordial, apte à traverser les mondes sociaux dans l'étude de tâches convergentes, ordinaires et routinières.

Le choix du "travail procréatif", entendu comme l'ensemble des activités "relatives à la procréation", provoque une rupture supplémentaire en annulant ce "re" accolé au "productif". En outre, étymologiquement, procréer est synonyme de "produire". Avec ce concept, il ne s'agit donc ni plus ni moins que d'étudier des rapports de production.

Qu'il soit "re·productif" ou "procréatif", il s'agit toujours de "travail". L'idée que procréer ou ne pas procréer constitue un travail est à première vue déroutante. Anne-Marie Daune-Richard et Anne-Marie Devreux rappellent pourtant que les activités concernées convoquent la «mise en œuvre de moyens énergétiques et de moyens intellectuels», assortis d'une intentionnalité (1992 :17). En outre selon elles, cette production, qui obéit à des «règles de fonctionnement social», est en dernière instance «utile à

---

[15] La notion est brièvement discutée par COMBES D., HAICAULT M., 1984, puis par BERTAUX D., 1992, lui-même.

la société» (*Ibid.*), puisque cardinale pour sa survie. Enfin, ces activités sont sources de pénibilité. Elles concentrent donc toutes les dimensions qui légitiment la désignation d'un travail.

Cependant, l'expansion des analyses faisant appel au travail ne doit pas manquer de nous interroger. Contre un usage démultiplié du terme "travail", André Gorz plaidait pour

> […] réapprendre à différencier la notion de travail afin d'échapper au contre-sens qui consiste à rémunérer les activités sans but marchand et à assujettir à la logique du rendement les actes qui ne sont conformes à leur sens que si le temps n'y est pas compté (2004 :219).

Le risque serait alors de réduire les activités du foyer et la maîtrise de la création de nouveaux êtres à une sphère économique comme une autre :

> Peut-on, faut-il réguler monétairement et administrativement, en fonction de l'optimum démographique, économique et social, le travail de produire des enfants, de se tenir propre, de veiller à l'entretien de la vie et du milieu de vie ? (Gorz, 2004 :218).

Pour Louise Vandelac, qui nous met en garde contre un raisonnement androcentré, le recours à une formule avec "travail" signifie soumettre la classe des femmes, et la sphère domestique où elles ont historiquement beaucoup œuvré, à l'ordre économique où la classe des hommes est souveraine (1981 :69). On peut alors se demander si le "travail procréatif", en expulsant par la porte le statut improductif des tâches empiriquement associées à la procréation – la "production de l'espèce" (Engels, 1983) –, n'ouvre pas grand les fenêtres à un autre élément structurel du patriarcat contemporain qu'est la domination par l'économie marchande et la technicisation.

La critique va donc bien au-delà de la crainte de l'assimilation d'enfants à des produits. En poussant les perspectives sus-citées, il est permis d'imaginer qu'une conceptualisation en termes de travail procréatif pourrait aboutir à considérer ces activités comme une triviale "fabrique de vivants", qui bénéficierait certes de tous les atours d'une reconnaissance scientifique, économique et juridique, mais demeurerait en réalité arrimée à une domination masculine implacable. Il n'y aurait alors qu'un simple redéploiement de l'appropriation physique et symbolique des femmes.

Il n'est pas non plus certain qu'user du terme "travail" fasse advenir l'objectif recherché de rehausser l'ouvrage des femmes au même rang de valeur que celui des hommes. Cet espoir prend en effet appui sur «une confusion entre la catégorisation d'une activité comme 'productive' et sa reconnaissance sociale» (Hamrouni, 2011 :60), dont on peut vérifier le caractère illusoire dans l'appréciation sociale du travail salarié des femmes. Autrement dit, adopter les "termes de l'oppresseur" – ou "les outils du maître", pour le dire comme Audre Lorde – ne permet sans doute guère de subvertir les structures que ce dernier a définies. Ainsi, la hiérarchisation des sphères privée et publique se révèle encore une fois comme point d'achoppement de la réflexion sur les tâches relevant de la maîtrise pro-

créative, de l'engendrement et de l'élevage. La notion de travail procréatif présente donc des limites non négligeables. Malgré tout, plusieurs raisons nous ont poussées à la choisir.

B. Les apports d'une analyse globale du travail procréatif

Tout d'abord, cette analyse contribue à faire éclater les frontières traditionnelles de la sociologie du travail qui, en réduisant celui-ci à l' "emploi", oublient le labeur réalisé dans la sphère domestique et construisent sa moindre valeur sociale (Le Feuvre *et al.*, 2013). Dès lors, le travail procréatif dévoile la stratification sociale des activités effectuées par les deux sexes, dans ou hors du foyer, pour la régénération des êtres. C'est pourquoi il est important de s'autoriser à considérer tant le rendez-vous gynécologique comme du temps de travail, que l'énergie déployée pour avorter ou pour être enceinte comme une force de travail. Le travail aide à disséquer les activités humaines, à les mettre en regard, à les comparer entre elles.

Le travail procréatif permet de consolider une grille de lecture matérialiste des mondes sociaux, dont l'efficacité tient notamment à sa capacité à démontrer le déni de savoir-faire des femmes ainsi que l'extorsion de leur force de travail, ce que Madeleine Guilbert a en son temps démontré à propos des ouvrières (1966). Dans le prolongement des études sur le travail rémunéré, il est possible de montrer comment opère la négation du travail des femmes dans le domaine de la procréation (Edholm *et al.*, 1978), et surtout sa dévalorisation matérielle et symbolique. Pour des raisons différentes, on oublie volontiers que le travail salarié, au même titre que le travail s'effectuant autour de la procréation et de la parentalité, a un sexe. Ou plutôt, pour ce dernier, c'est l'évidence de son caractère hautement sexué qui contribue à annuler l'approche constructiviste. S'ajoute le fait que «l'intériorité du processus est de toute évidence un obstacle pour concevoir la gestation comme un travail» (Daune-Richard/Devreux, 1992 :16).

Ensuite, on omet couramment qu'il s'agit d'une activité productive. Les tâches parentales n'échappent pas à ce sens commun :

> Relevant de cette activité et de cette production domestiques, les tâches liées à l'entretien des enfants, soins, élevage et éducation, sont reléguées dans le 'hors travail', dès lors qu'elles sont assurées par la mère, tandis qu'elles contribuent au bilan de la production socialement reconnue dans le produit national brut (PNB) si elles sont effectuées hors de la famille par des spécialistes de l'éducation ou de la santé, ou remplacées par des services payants (Daune-Richard/Devreux, 1992 :16).

Le schéma explicatif de C. Delphy révèle effectivement le travail sans salaire qu'effectuent les individus s'occupant de faire grandir les enfants. Mais il importe de l'étendre à une foule d'autres activités insoupçonnées qui organisent la maîtrise de la procréation : de nombreux exemples montrent que, lorsqu'il est réalisé hors du futur foyer parental, l'exercice d'une

activité de gestation, avec toutes les charges mentales et physiques qu'il requiert, est rémunéré, et donc reconnu comme productif pour la société. L'expression "travail procréatif", tout comme l'ancienne dialectique "production-reproduction" (Chenal/Kergoat, 1981), a le mérite de montrer que «le travail se déploie à la fois dans la sphère de la production et dans la sphère familiale» (Pfefferkorn, 2012b :40), laquelle n'est dès lors pas réductible à une unité de consommation (Delphy, 1998).

L'expression "travail procréatif" permet d'étudier l'enchevêtrement entre les sphères domestiques et le système reconnu comme productif sans se limiter pour autant au "travail ménager" (tâches d'entretien du foyer, activités nourricières et de soin aux enfants). De plus, cette modélisation ne condamne pas, à notre sens, à résumer ces activités à du simple labeur. Au contraire, elle atteste que ce travail – au même titre que le travail salarié, domestique ou de *care*, du reste – est toujours redevable d'une analyse des engagements émotionnels.

Cependant, au problème de délimitation des activités définissant le "travail procréatif", s'ajoute celui de leur corrélation. Quand il est patiemment déplié, le travail relatif à la procréation laisse en effet apparaître une pluralité de tâches, en théorie autonomes les unes par rapport aux autres : c'est, pêle-mêle, avorter, assurer le bien-être d'autrui, nettoyer, avoir des pratiques sexuelles, nourrir, se contracepter, (se) soigner, vêtir, éduquer, accoucher, traiter et modifier son corps – hormonalement, entre autres –, avoir un suivi gynécologique, *etc*. Le dénominateur commun à ces activités éparses et banales – elles sont en majorité accomplies par des femmes – suffit ainsi à les réunir sous un même vocable qui peut s'avérer problématique : d'abord parce qu'il peut participer d'une naturalisation de leur caractère "féminin", ensuite car il suggère une continuité trompeuse entre elles. Or, avoir une sexualité coïtale n'implique pas logiquement d'élever des enfants, pas plus que d'utiliser un contraceptif. De même, enfanter ne mène pas naturellement à faire grandir et éduquer un nouvel être humain. Dans le même ordre d'idée, songeons que le devenir d'une fécondation est multiple. Des étapes médicalisées sont susceptibles de s'ajouter au travail de procréation "pure", là encore majoritairement à la charge des femmes, sans qu'elles soient pour autant assurées de devenir mères. Car, de nos jours, il y a jusqu'à la procréation (comme lors d'une FIV) que «le protocole médical tranche en de multiples étapes, lesquelles, normalement, tendent à se confondre physiquement et imaginairement lors d'une procréation ordinaire» (Gavarini, 2002 :85). Il n'existe donc ni homogénéité ni enchaînement évident entre ces diverses activités. Cette discontinuité théorique est cruciale pour se départir de solides prénotions relatives à la production d'enfants et comprendre comment s'y opère l'essentialisation des rapports de sexe.

Analyser le "travail procréatif", c'est donc se donner les moyens de déconnecter et de mettre en lumière les différents "postes" de travail que celui-ci implique. Dans la réalité matérielle, il se trouve que ces postes font système, et c'est justement ici qu'existe un piège pour l'examen scienti-

fique. Là où les représentations traditionnelles de la maternité homogénéisent des expériences sociales distinctes, nous souhaitons saisir ces objets ancrés dans la corporalité et la sexuation afin de dénaturaliser cet agrégat de savoir-faire, les penser de manière autonome et étudier leur articulation complexe. Ainsi, nous pourrons découvrir que ce n'est pas à un «monstre à deux têtes (procréation et prise en charge)» (Mano *et al.*, 1974 :1863) que nous avons affaire, mais plutôt à une hydre. On perçoit alors toute la valeur critique du concept de travail, pour penser la fabrique des êtres humains comme une production socialement organisée, encadrée par et productrice des normes.

Enfin, en infiltrant une expression héritière d'une réflexion du passé, nous souhaitons offrir des pistes de recherche et réveiller un dialogue parfois ronronnant sur ces thématiques. Solliciter l'idée de travail procréatif, c'est aussi effectuer une modeste piqûre de rappel à propos de l'importance de travaux féministes quelque peu négligés. Cette démarche établit ainsi des ponts avec des analyses anciennes, tout en dotant les enquêtes contemporaines d'un outil supplémentaire pour appréhender la complexité du social.

C. Sur quelques enjeux et défis épistémologiques

Gageant que ces objets peu légitimes sont susceptibles de renouveler les questionnements de recherche, nous proposons dans ce dossier des problématiques utiles à la compréhension des rapports de pouvoir, au développement d'approches incarnées des institutions et à l'étude sociologique du travail et du productivisme au sens large[16].

En réhabilitant une méthode d'analyse féministe matérialiste, cette perspective a pour but de sortir ces activités des présupposés naturalisants dans lesquels elles sont de fait maintenues. Un premier parti-pris de notre initiative est donc de ne pas céder le terrain aux approches biologisantes et psychologisantes de la parentalité, de la santé et de la sexualité procréatives.

Deuxièmement, une lecture de différentes tâches sous l'angle du travail procréatif renseigne, bien sûr, sur le système hétérosexuel qui sous-tend la procréation. Il semblerait presque que la disjonction entre sexualité et procréation, tant affirmée depuis une quarantaine d'années, ait conduit à évacuer artificiellement leur imbrication dans le vécu des individus. Elle est pourtant évidente si l'on pense qu'un grand nombre de femmes en France avalent quotidiennement une pilule pour vivre des relations hétérosexuelles.

Un troisième enjeu de cette entreprise collective est, une fois de plus, de rendre visible une part considérable des tâches quotidiennes accomplies en majorité par des femmes responsables de «l'entretien de l'espèce humaine» (Combes, 1988 :100). Les tâches relatives à la régénération des

---

[16] Soulignons à ce propos la récente redécouverte de la notion de "charge mentale", proposée par HAICAULT M. dès 1984, qui a montré une dimension jusqu'alors délaissée du travail.

êtres sont encore trop peu admises dans l'analyse de l'exploitation économique des femmes. Aussi est-il nécessaire de les décortiquer pour comprendre les économies domestique et procréative, les domaines de la subsistance et du soin.

Ceci implique de mettre en dialogue procréation et travail, et donc de sortir d'une approche économiciste de ce dernier (Daune-Richard/Devreux, 1992) : une telle mise en perspective permet de dévoiler la productivité des tâches accomplies, mais aussi la division du travail, les formes d'exploitation qu'il induit, la flexibilité de la main d'œuvre sur laquelle il s'appuie. Nous avons donc été attentives à la valeur intrinsèque de ce travail. Ceci a au moins quatre implications épistémologiques :

- ne pas systématiquement analyser les séquences et espaces du travail procréatif à l'aune de la production issue du travail rémunéré ;
- ne pas diluer le travail procréatif dans le travail domestique, bien que leur imbrication rende cette approche parfois délicate ;
- appréhender le travail procréatif tant d'un point de vue macro – les enjeux de la reproduction de l'espèce, les desseins étatiques, *etc*. – que dans ses dimensions ordinaires, professionnelles et expérientielles ;
- comprendre en quoi ces mécanismes font système, ce qui implique d'avoir constamment à l'esprit les intérêts des États et de certaines catégories sociales à la libération de la force de travail des femmes dans le domaine procréatif.

Un autre objectif de ce dossier est de penser conjointement ces diverses tâches dans un cadre d'analyse qui fasse ressortir les mécanismes analogues qui les caractérisent. Il y a un fort enjeu théorique à saisir, non plus de manière éclatée le travail de la production des êtres – la filiation, le contrôle des naissances, l'AMP, l'avortement médicalisé, *etc*. –, mais cette fois armées d'une grille de lecture propre mettant en lumière les rapports de production régissant ces activités. Quelles normes et injonctions les traversent ? Quel type de travail requiert la fabrication de nouveaux êtres ? À quel prix et selon quelles modalités ? Comment expliquer que les individus continuent à faire des enfants ? Cette posture nous a poussées jusqu'à des choix méthodologiques originaux : le rapprochement de terrains usuellement pensés de manière séparée, voire définis comme opposés.

V. Un chantier collectif ouvrant de nouvelles pistes de recherche

Notre projet entendait promouvoir une lecture transversale d'objets rarement articulés dans l'analyse, ce qui permettait de mettre l'accent sur la durée et l'analyse processuelle du travail. Pour mener à bien l'examen du travail procréatif, ce dossier s'appuie sur un cercle hétérogène d'autrices/eur formés à la sociologie, la santé publique, l'histoire ou la science politique, alors engagés dans un dialogue des disciplines et des objets. Cette démarche a abouti à la confrontation de perspectives plurielles et de matériaux originaux initialement construits par des recherches individuelles. Notre projet a réuni des jeunes chercheur/ses "sans poste" à des stades

distincts de leur parcours : au moment de son montage – il y a bientôt trois ans et demi – nous étions masterantes, doctorant·e·s et docteures.

Pour autant, nous nous sommes refusées à faire l'économie de rencontres effectives, conditions d'une réelle collaboration. En dépit de l'éclatement géographique du collectif – nous habitons Caen, Lausanne, Lille, Lyon, Paris, Rennes et Turin –, nous ne nous sommes pas contentées d'échanges numériques. La rédaction des articles à quatre mains a été suivie de deux vagues de relectures critiques assumées par des binômes de coautrices/eur et d'une discussion lors d'une journée de travail collectif.

Les relectures croisées ont été l'occasion de puiser des idées nouvelles pour repenser nos terrains ; elles nous ont également apporté une assurance qui, individuellement, nous aurait sans doute fait défaut pour opérer des déplacements théoriques. Ces modalités ont nécessité un peu plus d'endurance qu'à l'accoutumée. Il nous a fallu parler des répercussions individuelles de nos décisions collectives, peser les risques de fabriquer un dossier alors que nos conditions matérielles de vie ne nous permettaient pas aisément de donner priorité à ce travail. De même, nous devions collectivement nous engager malgré la possibilité de voir certain·e·s quitter le projet, face aux injonctions pesant sur la "jeune" recherche. Pourtant, c'est aussi à travers ce groupe "précaire" à plus d'un titre que nous avons développé une certaine autonomie pour écrire.

Le dossier proposé permet d'éprouver un modèle analytique, de (re)découvrir les objets énumérés à l'aune d'analyses sociologiques et historiques. Mais il ne prend sens que dans le souci premier de lancer une dynamique de réflexion collective. Il est donc surtout une invitation à prendre à bras-le-corps ces problématiques et à engager de nouvelles recherches empiriques. Nous espérons qu'il inspirera des questionnements et incitera à forger de nouveaux outils d'analyse.

Dans les articles, la réunion de séquences du travail procréatif nous a parfois conduites à confronter des terrains habituellement pensés comme des expériences très éloignées les unes des autres. L'article de Charlotte Debest et Irène-Lucile Hertzog, articulant deux enquêtes sur les expériences de refus de parentalité et de procréation médicalement assistée, illustre toute la pertinence de tels rapprochements. La proximité des paroles des enquêtées engagées dans des parcours diamétralement opposés démontre l'injonction forte qui pèse sur toutes les femmes en matière d'engendrement, incarnée dans des dispositions prises par l'État, les discours des membres du corps médical et le regard des pair·e·s. La démarche conduit les autrices à se jouer des frontières qui divisent ces sujets pour mieux saisir le poids des normes auxquelles sont confrontées les femmes engagées dans le refus ou la quête d'enfant.

Plusieurs articles du dossier traitent des maternités, encore trop souvent pensées au singulier (Hill Collins, 1994). La réunion d'enquêtes de terrain a permis d'établir des continuités dans le traitement social d'une séquence du travail procréatif dans divers contextes socio-historiques. Les conditions d'accouchement ayant été profondément et rapidement modifiées au

XXème siècle, elles ont fait l'objet de nombreux questionnements. Si ceux-ci sont souvent renvoyés aux sphères individuelles, ils conduisent dans quelques espaces critiques à une contestation discursive et pratique, en et hors institution. En analysant cette contestation, Chiara Quagliariello et Lucile Ruault montrent le potentiel heuristique d'une mise en perspective qui dépasse des frontières spatio-temporelles. À travers des allers-retours entre la France des années 1970 et l'Italie des années 1980 à aujourd'hui, elles étudient des pratiques minoritaires en matière de maïeutique, qui éclairent en définitive la prise en charge ordinaire et le travail des femmes pour mettre au monde de nouveaux êtres. De plus, en revisitant la question au prisme des courants du féminisme, elles invitent à dépasser une lecture univoque du statut de la maternité dans les espaces politisant le corps procréateur des femmes.

D'ailleurs, après des avancées considérables sur les modes de contrôle par les femmes de leur fécondité, qu'en est-il de leur autonomie une fois l'enfant arrivé ? Comme le révèlent Julie Landour et Lorraine Odier sur des terrains atypiques – l'École des parents de Genève et les Mompreneurs –, sous couvert de "bien-être de l'enfant" est attendue des femmes une disponibilité remarquable. Il est ici frappant de découvrir la manière dont certaines femmes pensent leur inscription dans le monde du travail (rémunéré) à partir d'une expertise qu'elles trouvent dans certaines tâches liées à la production des enfants. Cet article oblige à s'interroger de manière inhabituelle sur le statut de ce travail. Pour prolonger la réflexion des autrices, on pourrait ainsi se demander s'il s'agit pour les enquêtées, consciemment ou non, d'acquérir des compétences en vue d'accéder à une reconnaissance de leur travail de production de la vie humaine ?

De plus, s'est déployée autour du travail procréatif des femmes une pluralité de professionnel·le·s agissant comme entrepreneurs/ses de morale. L'association de plusieurs "postes" de ce travail dans un même dossier dévoile l'encadrement expert – en particulier médical – auquel les femmes sont soumises tout au long de leur vie.

Même lorsque des professionnel·le·s amorcent avec et pour les femmes des pas de côté, toute la difficulté réside dans le maintien de ces pratiques à travers le temps. C'est ce que signale l'article de Mathieu Azcué et Marie Mathieu, à partir de l'analyse conjointe d'espaces institutionnels de prise en charge "alternative" de l'avortement au Québec et de l'accouchement en France. Malgré leur positionnement critique, ces agent·e·s participent de la reconduction de certains cadres de lecture. On retrouve alors l'opposition traditionnelle entre l'événement heureux de la naissance qui s'expose et l'avortement qui demeure un acte caché, souvent assumé de manière isolée. Cette configuration conduit les deux sociologues à questionner les relations qu'entretiennent deux séquences du travail procréatif tenues pour opposées.

Derrière la maternité magnifiée, comment s'organisent les différents chaînons du travail procréatif et la division de celui-ci entre femmes ? Tandis qu'à certains moments les unes travaillent à mettre au monde des

enfants, d'autres effectuent un ensemble de tâches pour se prémunir contre une grossesse et/ou une naissance non voulue(s), ou encore contre une assignation à la fonction procréative. Pourtant toutes, au nom de la santé et de leur autonomie, sont vivement encouragées à se plier au suivi gynécologique, partie intégrante d'un système sanitaire qui dédouane quasi entièrement l'autre classe de sexe. C'est ce dont traite l'article de Mylène Rouzaud-Cornabas et Cécile Thomé. Les autrices soulignent que ce travail ordinaire de maîtrise des fécondités et plus largement d'entretien des organes reproducteurs, qui s'effectue en partie à leur insu, renvoie les femmes en permanence à leur corps, aux normes légitimes et à leur potentiel génésique autour duquel elles sont censées ordonner leur vie.

Ce dossier s'achève sur des entretiens croisés. Pour développer une grille de lecture trouvant ses racines dans le féminisme matérialiste, il était indispensable de solliciter les chercheuses qui ont travaillé sur les maternités, participé à problématiser des objets en termes de "travail reproductif", ou critiqué la notion. Il nous semblait important d'établir des passerelles entre des générations – de la recherche, du féminisme –, mais aussi entre des populations divisées au quotidien par des temporalités différentes – y compris celles du travail procréatif !

Nous avons mené des entretiens avec quatre d'entre elles, dont les écrits nous avaient inspirées. Fortes de leurs expériences, Francine Descarries, Anne-Marie Devreux, Françoise Thébaud et Louise Vandelac ont partagé leurs réflexions et de précieux conseils. Cette transmission intergénérationnelle s'est avérée riche d'enseignements sur les apports et les écueils de la catégorie d'analyse que nous mobilisions en début de parcours, le "travail re·productif", qu'elles n'ont pas toutes utilisée. Elle a surtout souligné l'ampleur des domaines que nous avions simplement effleurés, ou que nous n'avons pas abordés – ni dans ce dossier, ni ailleurs. Ces entretiens viennent ainsi compléter ou contrebalancer les réflexions exposées dans les articles, offrant un regard critique salutaire pour leur poursuite.

Ce dossier, lui-même produit d'une longue gestation, amorce en filigrane une réconciliation entre les "bonnes" et les "mauvaises" élèves de la féminité moderne, qui sont souvent les mêmes femmes : les mères et les non-mères, celles qui accouchent et celles qui avortent, celles qui se plient à l'examen régulier de leur sexe et celles qui l'escamotent… Qu'elles le veuillent ou non, les personnes identifiées comme femmes sont confrontées à tout ou partie de ces expériences. C'est à travers ces différentes positions qu'elles questionnent et ajustent leurs propres expériences.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ADAM A. *et al.* (coord.),

2016 "La production de la santé sexuelle", *Cahiers du genre*, n°60 (dossier).

AKRICH M., LABORIE FR. (coord.),

1999 "De la contraception à l'enfantement. L'offre technologique en question", *Cahiers du genre*, n°25 (dossier).

ANGELOFF T., GARDEY D.,

2015 "Corps sous emprises. Biopolitique et sexualité au Nord et au Sud", *Travail, genre et sociétés*, n°34, pp.31-38.

APRE,

1985a "Crise et emploi des femmes", *Cahiers de l'Atelier Production-Reproduction*, n°1.

1985b "Temps sociaux et trajectoires selon le sexe", *Cahiers de l'Atelier Production-Reproduction*, n°2.

1985c "Production/Reproduction et rapports sociaux de sexe", *Cahiers de l'Atelier Production-Reproduction*, n°3.

1986a "La famille comme unité de production", *Cahiers de l'Atelier Production-Reproduction*, n°4.

1986b "Rapports intra-familiaux et rapports sociaux de sexe", *Cahiers de l'Atelier Production-Reproduction*, n°5.

1986c Division sexuelle du travail, Famille et rapport salarial, *Cahiers de l'Atelier Production-Reproduction*, n°6.

1988 "Les rapports sociaux de sexe : Problématiques, méthodologies, champs d'analyses", *Cahiers de l'Atelier Production-Reproduction*, n°7.

ARENA F.,

2013 "La maternité : entre santé et pathologie. L'histoire des délires puerpéraux à l'époque moderne et contemporaine", *Histoire, médecine et santé*, n°3, pp.101-113.

BACHMANN L. *et al.* (coord.),

2004 "Famille-travail : une perspective radicale", *Nouvelles questions* féministes, Vol.23, n°3 (dossier).

BACHMANN L., GABERE P-E., MODAK M.,

2016 *Parentalité : perspectives critiques*, Lausanne, Éd. de l'EESP.

BAJOS N., FERRAND M.,

2001 "L'avortement à l'âge de raison", *Mouvements*, n°17, pp.99-105.

BAJOS N., FERRAND M. (coord.),

2006 "L'avortement ici et ailleurs", *Sociétés contemporaines*, Vol.1, n°61 (dossier).

B.-DANDURAND R., PITROU A. (coord.),

1996 "Politiques familiales et vies de femmes", *Lien social et politiques*, automne, n°36 (dossier).

BENOIT A.,

2005 "Tous pareils, les pères ? Le rapport à la paternité peut-il expliquer le rapport au temps des pères ?", *Lien social et Politiques*, n°54, pp.25-37.

BERTAUX D.,

1977 *Destins personnels et structure de classe. Pour une critique de l'anthroponomie politique*, Paris, PUF.

1992 "Le contrôle de la production anthroponomique comme enjeu de la modernité", *Revue internationale de sociologie*, n°1, pp.35-50.

BESSIN M., LEVILAIN H.,

2012 *Parents après 40 ans*, Paris, Autrement.

BOUFFARTIGUE P.,

2005 "La division sexuée du travail professionnel et domestique : quelques remarques pour une perspective temporelle", *Lien social et Politiques*, n°54, pp.13-23.

BRETIN H.,

1992 *Contraception : quel choix pour quelle vie ? Récits de femmes, paroles de médecins*, Paris, INSERM.

BROWN J. A., FERREE M.,

2005 "Close Your Eyes and Think of England : Pronatalism in the British Print Media", *Gender and Society*, Vol.19, n°1, pp.5-24.

BRUNET L.,

2012 "La globalisation internationale de la gestation pour autrui", *Travail, genre et sociétés*, n°28, pp.199-205.

CAMUS J., GARCIA S., GEAY B. (coord.),

2016 "Les structures contemporaines de la 'parentalité' ", *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°214 (dossier).

CARDI C., ODIER L., VILLANI M., VOZARI A.-S. (Eds.),

2016 "Maternités", *Genre, sexualité et société*, n°16, http://journals.openedition.org/gss/3917, DOI : 10.4000/gss.3917.

CARMEL M.,

1990 *Ces femmes qui n'en veulent pas. Enquête sur la non maternité volontaire au Québec*, Montréal, Éd. Saint-Martin.

CHENAL O., KERGOAT D.,

1981 "Production et reproduction. Les jeunes travailleuses, le salariat et la famille", *Critiques de l'économie politique*, n°17, pp.118-139.

CHIMÈRES (LES) (coll.),

1975 *Maternité esclave*, Paris, Union générale d'éditions.

CLAIR I.,

2012 *Sociologie du genre*, Paris, Armand Colin.

COLLECTIF,

1992 "Pratiques sexuées. Politiques reproductives", *Les Cahiers du Gedisst*, n°5.

COMBES D.,

1988 "Reproduction de l'espèce et oppression des femmes : la production-reproduction des êtres humains est-elle l'enjeu des rapports sociaux de sexe ? ", *Les Cahiers de l'APRE*, n°7, pp.100-105.

COMBES D., HAICAULT M.,

1984 "Production et reproduction, rapports sociaux de sexes et de classes", *in* BARRÈRE-MAURISSON M-A., *Le Sexe du travail. Structures familiales et système productif*, Grenoble, PUG, pp.155-173.

COVA A.,

1997 *Maternité et droits des femmes en France*, XIXème-XXème siècles, Paris, Anthropos-Economica.

CRESSON G.,

1995 *Le Travail domestique de santé : analyse sociologique*, Paris, L'Harmattan.

DALLA COSTA M., JAMES S.,
1972 *Women and the Subversion of the Community*, Bristol, Falling Wall Press.
DAMAMME A., PAPERMAN P.,
2009 "Care domestique : des histoires sans début, sans milieu et sans fin", *Multitudes*, n°37-38, pp.98-105.
DAUNE-RICHARD A-M., DEVREUX A-M.,
1992 "Rapports sociaux de sexe et conceptualisation sociologique", *Recherches féministes*, n°52, pp.7-30.
DELPHY C.,
1988 "Le patriarcat, une oppression spécifique (Entretien avec Louis Astre et Liliane Kandel)", *in* COLLECTIF, *Le Féminisme et ses enjeux. Vingt-sept femmes parlent*, Paris, FEN/Edilig, pp.171-176.
1998a *L'Ennemi principal 1, Économie politique du patriarcat*, Paris, Syllepse.
1998b "Travail ménager ou travail domestique ? ", in DELPHY C., *L'Ennemi principal 1, Économie politique du patriarcat*, Paris, Syllepse, pp.57-73.
DEMONGEOT J-F.,
2002 "La régulation politique du rapport entre l'État et la famille", *Raisons politiques*, n°6, pp.81-92.
DESCAMPS P.,
2007 "L'inflation bioéthique dans la perspective de l'ectogenèse", *Raisons politiques*, n°28, pp.111-125.
DESCARRIES-BÉLANGER F., ROY S.,
1998 *Le Mouvement contemporain des femmes et ses courants d'idées : essai de typologie*, Ottawa, Les documents de l'Icref.
DESCARRIES F., CORBEIL C.,
1994 "Entre discours et pratiques : l'évolution de la pensée féministe sur la maternité depuis 1960", *Nouvelles questions féministes*, Vol.15, n°1, pp.69-93.
2002 "La maternité au cœur des débats féministes", *in* DESCARRIES F., CORBEIL C. (dir.), *Espaces et temps de la maternité*, Montréal, Remue-ménage, pp.30-36.
DESCOUTURES V.,
2010 *Les Mères lesbiennes*, Paris, PUF, 2010.
DEVREUX A-M.,
1988 *La Double production. Les conditions de vie professionnelle des femmes enceintes*, Paris, CSU.
DORLIN E.,
2006 *La Matrice de la race. Généalogie sexuelle et coloniale de la Nation française*, Paris, La Découverte.
DUCHEN C.,
1986 "French Feminists and Motherhood : Destiny or Slavery ? ", in DUCHEN Cl., *Feminism in France. From May 68 to Mitterrand*, London, Routledge, pp.49-66.
EDHOLM F., HARRIS O., YOUNG K.,
1978 "Conceptualising Women", *Critique of Anthropology*, n°3, pp.101-130. [Traduction : CORYELL R., "Conceptualisation des femmes", *Nouvelles questions féministes*, n°3, 1982, pp.37-89].
EHRENREICH B., DOWIE M., MINKIN S.,
1979 "The Charge : Gynocide. The Accused : US Government", *Mother Jones*, November/December, pp.26-49.

ENGELS F.,
1983 *L'Origine de la famille, de la propriété privée et de l'État*, Paris, Ed sociales [1884].

ERBES-SEGUIN S.,
2012 "Les sciences sociales en mouvement. Aux frontières des disciplines : le cas des recherches sur les femmes et l'emploi", *L'Homme et la société*, n°183-184, pp.225-259.

FAYA ROBLES A.,
2008 "L' 'humanisation de l'accouchement et de la naissance au Brésil' : de nouveaux dispositifs de régulation des corps des femmes pauvres ", *Lien social et Politiques*, n°59, pp.115-124.

FEDERICI S.,
2012 *Revolution at Point Zero. Housework, Reproduction, and Feminist Struggle*, Oakland, PM Press.

FERRAND M., JASPARD M.,
1987 *L'interruption volontaire de grossesse*, Paris, PUF.

FINE A.,
1986 "Savoirs sur le corps et procédés abortifs au XIXème siècle", *Communications*, n°44, pp.107-136.

FINE A., MOULINIÉ V., SANGOÏ J-C.,
2009 "De mère en fille. La transmission de la fécondité", *L'Homme*, n°191, pp.37-76.

FORTINO S.,
1997 "De filles en mères. La seconde vague du féminisme et la maternité", *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, n°5, pp.217-238.

FOUGEYROLLAS-SCHWEBEL D.,
2000 "Travail domestique", *in* HIRATA H., LABORIE F., LE DOARÉ H., SÉNOTIER D. (dir.), *Dictionnaire critique du féminisme*, Paris, PUF, pp 235-240.

FOUQUE A.,
1995 *Il y a deux sexes. Essais de féminologie*, 1989-1995, Paris, Gallimard.

FUCHS R. G.,
1992 *Poor and Pregnant in Paris. Strategies for Survival in the Nineteenth Century*, New Jersey, Rutgers University Press.

GARCIA S.,
2011 *Mères sous influence. De la cause des femmes à la cause des enfants*, Paris, La Découverte.

GARDEY D. (coord.),
2017a "La gestation pour autrui en débat", *Travail, genre et* sociétés, vol.2, n°38 (dossier).

GAUTIER A.,
2004 "Procréation et famille en Guadeloupe", *Espaces, population, sociétés*, n°2, pp.207-219.

GAVARINI L.,
2002 "La production d'un nouvel imaginaire scientifico-biologique", *Journal des anthropologues*, n°88-89, pp.79-101.

GILLIGAN C.,
1982 *In a Different Voice : Psychological Theory and Women's Development*, Cambridge, Harvard University Press.

GIRAUD O., LUCAS B.,
2011 "Le care comme biopouvoir", *Travail, genre et sociétés*, n°26, pp.205-210.
GOJARD S.,
2010 *Le Métier de mère*, Paris, La Dispute.
GORZ A.,
2004 *Métamorphoses du travail. Critique de la raison économique*, Paris, Gallimard [1988].
GOTMAN A., LEMARCHANT Cl. (coord.),
2017 "Sans enfant", *Travail, genre et sociétés*, Vol.1, n°37 (dossier).
GROSS M., MEHL D.,
2011 "Homopaternités et gestation pour autrui", *Enfances, Familles, Générations*, n°14, pp.95-112.
GUILBERT M.,
1966 *Les Fonctions des femmes dans l'industrie*, Paris, Mouton.
GUILLARME B.,
2003 "Louer son ventre", *Raisons politiques*, n°12, pp.77-83.
GUILLAUMIN C.,
1978 "Pratique du pouvoir et idée de nature (1). L'appropriation des femmes", *Questions féministes*, n°2, pp.5-30.
HAICAULT M.,
1984 "La gestion ordinaire de la vie en deux", *Sociologie du travail*, Vol.26, n°3, pp.268-277.
HAMROUNI N.,
2011 "La non reconnaissance du travail des femmes : Smith n'est pas coupable", *Revue de philosophie économique*, Vol.12, n°1, pp.53-89.
HILL COLLINS P.,
1994 "Shifting the Center : Race, Class, and Feminist Theorizing about Motherhood", *in* GLENN E. N., CHANG G., FORCEY L. R. (eds.), *Mothering : Ideology, Experience, and Agency*, New York, Routledge, pp.45-65.
JACQUES B.,
2007 *Sociologie de l'accouchement*, Paris, PUF.
JENSON J.,
1986 "Gender and Reproduction : Or Babies and the State", *Studies in Political Economy*, n°20, 1986, pp.9-46.
JUTEAU D., LAURIN-FRENETTE N.,
1988 "L'évolution des formes de l'appropriation des femmes : des religieuses aux mères porteuses ? ", *Les Cahiers de l'APRE*, n°7, pp.269-282.
KNIBIEHLER Y., ARENA F., CID LOPEZ R. M., Eds,
2012 *La Maternité à l'épreuve du genre. Métamorphoses et permanences de la maternité dans l'aire méditerranéenne*, Rennes, Presses de l'EHESP.
KNIBIEHLER Y., Eds,
2001 *Maternité. Affaire privée, affaire publique*, Paris, Bayard.
KNIBIEHLER Y., FOUQUET C.,
1980 *L'histoire des mères, du moyen-âge à nos jours*, Paris, Éd. Montalba.
KRINSKY J., SIMONET M. (coord.),
2012 "Déni de travail : l'invisibilisation du travail *aujourd'hui", Sociétés contemporaines*, Vol.3, n°87 (dossier).

LABORIE F.,
1988 "Rapports sociaux de sexe et nouveaux modes de reproduction", *Les Cahiers de l'APRE*, Vol.2, n°7, pp.1-13.
LAUGIER S., MOLINIER P., PAPERMAN P. (dir.),
2009 *Qu'est-ce que le care ? Souci des autres, sensibilité, responsabilité*, Paris, Payot.
LAURIN-FRENETTE N.,
1974 "La libération des femmes", *Socialisme québécois*, n°24, pp.47-62.
LE FEUVRE N., BATAILLE P., MOREND L.,
2013 "La visibilité du genre dans des revues de sociologie du travail. Comparaisons France et Grande-Bretagne (1987-2012)", *Cahiers du genre*, n°54, pp.121-150.
LE PAPE M-C., JONAS N.,
2009 "Être parent dans les milieux populaires : entre valeurs traditionnelles familiales et nouvelles normes éducatives", *Informations sociales*, n°154, pp.88-95.
LETT D., MOREL M-F.,
2006 *Une histoire de l'allaitement*, Paris, Éd. de la Martinière.
LÖWY I.,
2009 "L'âge limite de la maternité : corps, biomédecine et politique", *Mouvements*, n°59, pp.102-112.
LÖWY I., ROZÉE GOMEZ V., TAIN L. (coord.),
2014 "Biotechnologies et travail reproductif. Une perspective transnationale", *Cahiers du genre*, n°56 (dossier).
Mano, Claude, Christine,
1974 "La Maternité, fonction sociale", *Les Temps modernes*, n^{os}333-334, "Les femmes s'entêtent", pp.1862-1865.
MARDON A.,
2009 "Les premières règles des jeunes filles : puberté et entrée dans l'adolescence", *Sociétés contemporaines*, n°75, pp.109-129.
MATHIEU N.-C.,
1977 "Paternité biologique, maternité sociale…", *in* MICHEL A. (dir.), *Femmes, sexisme et sociétés*, Paris, PUF, pp.39-48.
1991 *L'Anatomie politique. Catégorisations et idéologiques du sexe*, Paris, Côté-Femmes.
MEMMI D.,
2003 "Archaïsme et modernité de la biopolitique contemporaine : l'interruption médicale de grossesse", *Raisons politiques*, n°9, pp.125-139.
MESSANT F. *et al.* (coord.),
2011 "La production d'enfants", *Nouvelles questions féministes*, Vol.30, n°1 (dossier).
NIQUETTE M. (coord.),
2003 "Également mère l'obligation de compétence", *Recherches féministes*, Vol.16, n°2 (dossier).
PAILHÉ A., SOLAZ A.,
2009 *Entre famille et travail. Des arrangements de couple aux pratiques des employeurs*, Paris, La Découverte.

PÉRIVIER H., SILVERA R. (coord.),
2010 "Maudite conciliation", *Travail, genre et sociétés*, Vol.2, n°24 (dossier).
PFEFFERKORN R.,
2012 "La dialectique production/reproduction", *in* PFEFFERKORN R., *Genre et rapports sociaux de sexe*, Lausanne, Page deux, pp.40-45.
PHETERSON G.,
2003 "Grossesse et prostitution. Les femmes sous la tutelle de l'État", *Raisons politiques*, n°11, pp.97-116.
PICQ F.,
1997 " 'Un homme sur deux est une femme'. Les féministes entre égalité et parité (1970-1996)", *Les Temps Modernes*, n°593, pp.217-237.
PORQUERES I GENÉ E. (coord.),
2017 "Le corps reproductif", *Ethnologie Française*, Vol.3, n°167 (dossier).
QUÉNIART A.,
1988 *Le Corps paradoxal. Regards de femmes sur la maternité*, Montréal, Éd. St-Martin.
ROLLET C., MOREL M-F.,
1998 *Le temps de l'enfance. Tradition et modernité des soins aux tout-petits. Approche historique et anthropologique*, Paris, Fondation Mustela.
ROMAN D.,
2012 "La gestation pour autrui, un débat féministe ? ", *Travail, genre et sociétés*, n°28, pp.191-197.
SCHNEIDER M.,
2011 "Maternité et aliénation", *L'Homme et la société*, n°179-180, pp.157-170.
SEAMAN B.,
1969 *The Doctor's Case against the Pill*, New York, P. H. Wyden.
SÉGALEN M.,
2010 *À qui appartiennent les enfants ?*, Paris, Tallandier.
SÉRAPHIN G. (coord.),
2015 "Naître - Autour de l'enfant : parents, intervenant(e)s, institutions", *Recherches familiales*, Vol.1, n°12 (dossier).
SMADJA D.,
2004 "Autour du clonage, discours et argumentations", *Raisons politiques*, n°13, pp.111-127.
SPENCER B.,
1999 "La femme sans sexualité et l'homme irresponsable", *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°128, pp.29-33.
ST AMANT S.,
2014 "Nous sommes les freebirthers : enfanter sans peur et sans reproche", *Recherches féministes*, Vol.27, n°1, pp.69-96.
TABET P.,
1985 "Fertilité naturelle, reproduction forcée", *in* MATHIEU N-C. (dir.), *L'Arraisonnement des femmes, essais en anthropologie des sexes*, Paris, Éd. de l'EHESS, pp.61-146.
1998 *La Construction sociale de l'inégalité des sexes. Des outils et des corps*, Paris, L'Harmattan.

TAIN L.,
2004 "Genre et techniques de reproduction : évidences, alliances et turbulences", *L'Homme et la société*, n°152-153, pp.229-246.
2013 *Le corps reproducteur. Dynamiques de genre et pratiques reproductives*, Rennes, Presses de l'EHESP.

THÉBAUD F.,
1986 *Quand nos grand-mères donnaient la vie. La maternité en France dans l'entre-deux-guerres*, Lyon, PUL.

THÉRY I.,
2012 "Du don de gamètes au don d'engendrement", *Revue du MAUSS*, n°39, pp.155-162.

TILLIER A.,
2001 *Des criminelles au village. Femmes infanticides en Bretagne (1825-1865)*, Rennes, PUR.

TOUPIN L.,
1996 "Le féminisme et la question des 'mères travailleuses'. Retour sur le tournant des années 1970", *Lien social et Politiques*, n°36, pp.69-73.

TRONTO J.,
2009 *Un monde vulnérable. Pour une politique du care*, Paris, La Découverte [1993].

VANDELAC L.,
1981 "… Et si le travail tombait enceinte ???" : essai féministe sur le concept du travail", *Sociologie et sociétés*, Vol.13, n°2, pp.67-82.
1988 "Technologies de procréation et biologisation de la paternité", *Les Cahiers de l'APRE*, n°7, pp.241-249.

VILAINE A-M. (de), LE COADIC M., GAVARINI L. (dir.),
1985 *Maternité en mouvement : les femmes, la re/production et les hommes de sciences*, Grenoble, PUG.

WEBER F.,
2005 *Le Sang, le nom, le quotidien. Une sociologie de la parenté pratique*, La Courneuve, Aux lieux d'être.

WEBER J-C., MEMMI D., RUSTERHOLTZ T., ALLAMEL-RAFFIN C.,
2009 "Le fœticide, une administration impensable de la mort ? ", *Sociétés contemporaines*, n°75, pp.17-35.